



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**

No de la résolution
ou annotation

Procès-verbal de la quatrième séance ordinaire tenue le mardi 5 mai 2026 à l'école Notre-Dame-des-Érables à 16 h 30.

PRÉSENCES :

Madame Catherine Jacques	Parent
Madame Tina Champagne	Parent
Madame Fanny Dupré-Tardif	Parent
Madame Katherine Latulippe	Parent substitut
Madame Julie Bergeron	Enseignante
Madame Annie Boisvert	Enseignante
Madame Suzanne Casavant	Membre de la communauté
Madame Jennifer Ten Eyck	Personnel de soutien
Madame Annie Orichefsky	Directrice

ABSENCES :

Madame Sarah Boufelfel	Parent substitut
Madame Vanessa Martel	Parent
Madame Joanie Breton	Parent Substitut

1. MOT DE BIENVENUE

Annie Orichefsky accueille les membres et souhaite la bienvenue à tous.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Annie Orichefsky accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 32. Elle se présente aux membres en précisant que c'est le quatrième CÉ de l'année, une rencontre longue, mais qu'elle a l'habitude d'animer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-25/26 - 001

Catherine Jacques propose que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Elle est appuyée par Annie Boisvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 FÉVRIER 2026

CÉ-25/26 - 002

Tina Champagne propose que le procès-verbal soit adopté tel quel.

Appuyée par tous.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Rien en particulier.

6. GRILLE-MATIÈRES (approbation)

CÉ-25/26 - 003

Annie Orichefsky présente la grille-matières prévue pour la prochaine année scolaire, selon la proposition de l'équipe école.

Au niveau préscolaire, il n'y a pas de changement : ils conserveront une heure d'éducation physique et 22,5 heures en classe avec l'enseignante, pour un total hebdomadaire de 23,5 heures.

Au premier cycle, les matières restent similaires : 9 heures de français, 7 heures de mathématiques, 1 heure de CCQ, 1 heure d'arts, et 2,5 heures de temps non réparti durant la semaine. Cependant, pour les spécialistes, l'équipe souhaite ajuster le temps dédié : 2,5 heures d'éducation physique, une heure d'anglais et une heure de musique.

Au deuxième cycle, on conserve 7,5 heures de français, 5,5 heures de mathématiques, 1 heure de sciences, 1 heure de CCQ, 1 heure d'arts, 1 heure d'univers social, ainsi que 3,5 heures de temps non réparti. Là aussi, pour les spécialistes, l'équipe propose de modifier l'organisation : 2,5 heures d'éducation physique, une heure d'anglais et une heure de musique. Tina Champagne demande s'il y a des changements par rapport à l'année précédente. Annie Orichefsky répond que oui, il y a 30 minutes de plus consacrées à l'éducation physique et 30 minutes de moins pour l'anglais. Tina souligne que l'anglais est tout aussi important que l'éducation physique, même au secondaire, en partageant son expérience avec ses enfants plus vieux, où les attentes sont élevées. Katherine Latulippe ajoute que, selon elle, 30 minutes supplémentaires en anglais chaque semaine ne feront pas une grande différence et qu'il serait plus bénéfique de faire bouger les élèves

avec les cours d'éducation physique, en profitant des 30 minutes de plus.

Catherine Jacques explique qu'il avait déjà été demandé de comparer notre école à d'autres écoles pour le niveau d'anglais, et que nous étions à 10 % en dessous, ce qui souligne l'importance de renforcer cette matière. Elle rappelle également que l'éducation physique permet aux élèves de bouger, ce qui est tout aussi essentiel. Katherine mentionne que, dans des écoles santé globale, il y a parfois jusqu'à 3 heures d'éducation physique par semaine, ce qui est bénéfique aux élèves. Annie Boisvert indique que les enseignants ont remarqué que les enfants ne bougent pas suffisamment en dehors de l'école. Les enseignants sortent souvent les élèves à l'extérieur simplement pour leur faire faire de l'exercice. Tina ajoute qu'en coupant dans une matière essentielle, il devient plus difficile de rattraper le contenu à la maison, et qu'il serait plus pratique d'encourager le mouvement via les activités parascolaires. Annie Boisvert précise que l'inscription et le transport vers les activités sportives ne sont pas toujours faciles pour certains parents de notre communauté. Julie propose d'augmenter le temps consacré à l'éducation physique pour le 1^{er} et le 2^e cycle, et d'ajouter davantage d'anglais au 3^e cycle. Elle suggère de maintenir le troisième cycle tel qu'il est cette année. Annie Orichefsky confirme avoir déjà vu cette organisation dans une autre école. Tina apprécie la suggestion de Julie.

Annie Orichefsky résume en disant que nous allons augmenter le temps d'éducation physique pour le premier et deuxième cycle, tandis que le troisième cycle restera comme cette année, avec plus d'anglais.

Julie Bergeron propose que la grille-matières soit adoptée avec les modifications à l'éducation physique et l'anglais.

Elle est appuyée par tous.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ÉCOLE Notre-Dame-des-Érables
Grille-matières 2026-2027 adoptée par le CÉ

	Matières	Précolaire		1 ^{er} cycle			2 ^e cycle			3 ^e cycle		
		Heures	Minutes	Minimum	Heures	Minutes	Minimum	Heures	Minutes	Minimum	Heures	Minutes
Titulaire	Français	22,5	1350,0	9	9	540	7	7,5	450	7	7,5	450
	Mathématiques			7	7	420	5	5,5	330	5	5,5	330
	Sc./techno.			-	0	0	x	1	60	x	1	60
	CCQ			x	1	60	x	1	60	x	1	60
	Arts plastiques			x	1	60	x	1	60	x	1	60
	Univers social			-	0	0	x	1	60	x	1	60
	Temps non réparti				2,5	150		3,5	210		3,5	210
	Sous-total	22,5	1350,0		20,5	1230		20,5	1230		20,5	1230
Spécialistes								0			0	
	Art dramatique			-	0	0	-	0	0	-	0	0
	Anglais			x	1	60	x	1	60	x	1,5	90
	Musique			x	1	60	x	1	60	x	1	60
	Éd. phys. & à la santé	1	60,0	2	2,5	150	2	2,5	150	2	2	120
	Sous-total	1	60,0		4,5	270		4,5	270		4,5	270
	Total	23,5	1410,0		25	1500		25	1500		25	1500

Adopté par le CÉ le 5 mai 2026

7. PRINCIPES D'ENCADREMENT DU COÛT DU MATÉRIEL NON COUVERT PAR LA GRATUITÉ SCOLAIRE

CÉ-25/26 - 004

Annie Orichefsky évoque le document de principes qui aurait dû être présenté les années précédentes, mais qui aurait été oublié, et demande si les membres en ont pris connaissance. Elle demande à Jennifer d'inscrire la date d'aujourd'hui dans le document et poursuit son explication, notamment l'utilisation à 80 % des cahiers demandé aux parents. Catherine demande à qui s'adresser pour un cahier non utilisé, et Annie Orichefsky répond que la première étape est avec l'enseignant, puis la direction. Catherine partage une expérience personnelle avec sa fille, et Annie indique qu'il peut s'agir d'une circonstance exceptionnelle. Julie mentionne que ses cahiers n'ont pas beaucoup servi cette année, car elle a été en arrêt de maladie, et le remplaçant n'a pas utilisé les cahiers. Annie Orichefsky propose de relancer la direction si cela se reproduit.

Julie explique que les enseignants sont conscients qu'ils doivent utiliser ces cahiers, et que la direction vérifiera les procures avant envoi aux parents, pour s'assurer que tout est vraiment nécessaire.

Annie Orichefsky indique que, pour le dernier paragraphe, elle souhaite connaître tous les coûts au 31 octobre, notamment la planification des sorties, mais précise que cela peut aussi être plus tard. Catherine ajoute que, pour la majorité des sorties, cela sera possible, et qu'ultérieurement, d'autres pourront être ajoutées, ce qui permettra aussi d'évaluer les quantités de campagnes de financement pour l'année.

Annie Orichefsky demande si cette planification convient, mais Julie trouve cela un peu tôt, car l'équipe n'est pas aussi organisée à cette période de l'année. Catherine souligne que prévoir apporte plus de stabilité et de bénéfices. Julie ajoute qu'en début d'année, tout va vite, et qu'il faut également vérifier avec l'enseignant d'éducation physique. Katherine demande ce que serait le délai idéal pour les enseignants. Annie Boisvert et Julie mentionnent la fin novembre pour les activités. Ainsi, la date du 15 novembre est ajoutée dans le dernier paragraphe, avec une estimation des coûts pour les sorties.

Lors du premier CÉ de l'année, il sera possible d'autoriser les sorties de l'automne. Annie Orichefsky rappelle que notre milieu a un taux de défavorisation de 10, avec des parents rencontrant des difficultés financières, alors, pour eux de le savoir d'avance, ce qu'ils auront à payer au courant de l'année peut être bénéfique. Julie souligne que, souvent, nous connaissons à l'avance les sorties, comme celle au Mont Orford, mais que les coûts varient d'une année à l'autre.

Catherine Jacques propose d'inscrire la date du 15 novembre dans le

document « *Principes d'encadrement du coût du matériel non couvert par la gratuité scolaire* ».

Elle est appuyée par Annie Boisvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. SUIVI BUDGET – FOND 5

Annie Orichefsky présente au tableau interactif l'état du fonds 5 avec le budget de l'école. Elle explique que les montants en rouge indiquent des déficits, mais que nous devrions nous en sortir sans trop de problèmes d'ici la fin de l'année. Elle précise qu'il reste un bon montant dans le budget de la *mesure variable*, mais que les paies, y compris celles de vacances (4%), passent dans ce poste budgétaire, ce qui entraînera son épuisement prochainement. Elle mentionne un léger déficit dans les postes budgétaires de la bibliothèque (22110 et 22200), ainsi qu'un déficit pour la surveillance des préscolaires. Il est possible que nous devions prévoir dès le début de l'année un budget spécifique pour la surveillance du préscolaire, cependant, elle va vérifier ce qui peut être fait en collaboration avec le CSSDS. Elle précise que les parents payent pour la surveillance du midi, mais pas pour celle des préscolaires. Annie Orychefscky reviendra avec une réponse prochainement.

Pour le fonds 2, un transfert pour la bibliothèque a été fait, mais un transfert devra être effectué pour l'année prochaine pour couvrir la balance.

Concernant le fonds 5, Annie Orichefsky présente tous les postes budgétaires, en précisant que le *Reliquat* correspond aux frais facturés aux parents. Elle mentionne qu'avec le fonds 5, il n'est jamais possible d'acheter des chaises, des toiles, etc. Jennifer ajoute que le poste budgétaire du *Reliquat* est à la discrétion de la direction.

9. ACHATS

- **Flotte informatique** : L'achat de portables avec le fonds 5 avait été autorisé, mais cela ne relève pas de ce fonds. Chaque année, nous recevons un montant spécifique du ministère, dans le fond 2, pour ces achats. Actuellement, nous n'en avons pas besoin, donc aucun portable ne sera commandé pour le moment, puisqu'aucun appareil ne sort de notre flotte informatique. Il est possible que l'année prochaine, nous en ayons besoin d'un ou deux, mais pour le moment, tout semble sous contrôle.
- **Ventilateurs** : Quelques achats possibles à venir.

- **Toiles** : Une classe (1re-2e année) en aurait besoin en raison de l'exposition au soleil des deux côtés. Catherine demande à recevoir un courriel avec le nombre de toiles nécessaires et le coût. Cependant, Annie Orichefsky explique que c'est le budget de l'école, le MAO, qui doit couvrir cette dépense, et que cela relève de la discrétion de la direction. Elle précise également que si cela concerne un projet particulier, le paiement peut être effectué à partir du fonds 5, mais uniquement dans un cas précis.

10. SORTIES SCOLAIRES (APPROBATION)

CÉ-25/26 - 005

Annie Orichefsky présente le fichier de sorties à l'écran, tandis que Julie explique les sorties. Annie Boisvert ajoute que chaque année, un montant du fonds 5 est utilisé pour la fête des finissants.

Pour la sortie à Marie-Claude, nous devons prendre une décision concernant le remboursement de l'essence.

Julie explique que les classes de maternelle, 1re et 2e année souhaitent se rendre à Uplà, dont le coût de l'activité s'élève à 1 388,90 \$. Elle propose de demander 25 \$ aux parents, avec 763,90 \$ provenant du fonds 5 et 25 \$ par élève. Tina demande si les parents sont invités et s'il y a de la place dans l'autobus ou s'ils peuvent suivre en voiture, et il est répondu que c'est possible, mais que les parents devront payer leur propre entrée. Concernant le transport, il est possible que nous ayons de la place dans l'autobus.

Katherine demande quel était le coût par élève pour la sortie de 3e-4e année. Comme rien n'a été demandé jusqu'à présent, il serait équitable d'appliquer la même règle aux autres classes. Nous disposons d'un fonds 5 avec de l'argent disponible. Le CÉ propose que, si la sortie à D-Vert a été gratuite, ce soit la même chose pour les autres groupes. Annie Orichefsky et Jennifer vont vérifier pour s'assurer que tout soit équitable.

Une contribution volontaire sera sollicitée auprès des parents.

Tous les membres sont d'accord avec les sorties proposées.

Toutes les activités seront financées à partir du fonds 1 pour l'écouler, et si l'argent venait à manquer, nous avons l'autorisation du CÉ d'utiliser le fonds 5.

Annie Boisvert propose, elle est appuyée par tous.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. SONDAGE BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Annie Orichefsky informe les membres du CÉ qu'exceptionnellement, cette année, il n'y aura pas de sondage à l'école. Elle a demandé au CSS de suspendre le sondage cette année, car l'équipe-école connaît bien les problématiques potentielles. Elle utilisera les mêmes chiffres que l'année dernière pour expliquer la situation.

Normalement, les nouveaux sondages sont réalisés en avril ou mai, mais Julie souhaite qu'ils soient faits dès que possible pour la prochaine année scolaire.

12. SERVICE DE SURVEILLANCE

Annie Orichefsky explique que, pour le moment, il n'y aura pas de service de surveillance pour la prochaine année scolaire, ayant tenté d'obtenir des réponses, elle a eu comme information que c'était un projet pilote. Le partenariat a généré beaucoup d'énergie en lien avec les présences des élèves, et certaines problématiques. Annie Orichefsky va demander une rencontre avec Tanya, la directrice de l'autre école, car souhaite poursuivre avec l'entente initiale. Le service de surveillance est important pour notre école et nous souhaitons le conserver.

Fanny Dupré-Tardif demande ce que feront les parents qui travaillent. Annie Orichefsky demande du temps pour étudier le dossier avant de fournir des informations officielles.

Le salaire de Lisanne devait être payé par la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, mais cela semble incertain. Suzanne Casavant mentionne ne rien avoir entendu à ce sujet depuis le retour des fêtes. Elle confirme que la municipalité souhaite maintenir un service de surveillance.

La vérification du trajet en autobus devra être faite si le service est offert, car l'entente avec le responsable du transport était qu'il pouvait l'offrir sans frais pour cette année. Le service de surveillance étant important, Suzanne demande à Annie Orichefsky de faire un suivi.

13. ORGANISATION SCOLAIRE 2026-2027

Annie Orichefsky explique que l'année prochaine, il y aura une classe de maternelle 4-5 ans, une classe de 1re-2e année, une classe de 3e-4e année ainsi qu'une classe de 5e-6e année. Les enseignantes n'ont pas encore décidé des classes qu'elles souhaiteraient avoir.

Caroline Giguère a officiellement démissionné de son poste d'enseignante, ce qui laisse un poste vacant dans notre école. La personne ayant la plus grande ancienneté dans l'école aura la priorité pour choisir son poste.

14. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Annie Orichefsky explique que le rapport du président, qui devra être rédigé par Tina Champagne, est généralement préparé en fin d'année. Elle ajoute qu'elle est disponible pour aider.

15. OPP

L'OPP s'est rencontrée trois fois, Katherine mentionne qu'elles essaient de trouver leur place, car ce sont toujours les mêmes parents qui s'impliquent. C'est la première fois que nous avons un OPP à l'école. Tina avait sous-estimé ce qui l'attendait avec l'OPP et ne se sentait pas efficace dans aucun des rôles où elle avait dit *oui*. L'équipe école organise de nombreuses activités, et l'OPP doit trouver sa place dans tout cela. Julie explique que l'équipe école doit garder à l'esprit que nous avons un OPP. Une fête de fin d'année est prévue le 19 juin, et si l'OPP est disponible, nous aimerions leur faire appel. Des jeux gonflables sont également prévus pour les 17 et 18 juin.

16. ARGENT DU CÉ

Annie Orichefsky souhaite connaître les intentions du CÉ concernant l'utilisation de l'argent du conseil d'établissement. Catherine propose de faire la livraison de pizzas, etc., lors de la dernière rencontre.

17. PAROLE AUX MEMBRES

- **Direction** : Merci de votre accueil.
- **Parents** : Aucun
- **Membre de la communauté** : Aucun
- **Enseignants** : Julie projette à l'écran une lettre rédigée par les enseignantes pour obtenir l'autorisation du CÉ. Elle explique qu'il y a quelques semaines, les enseignants ont rencontré le syndicat, exprimant leur lassitude face aux changements de direction. Julie a alors demandé au syndicat de soutenir leur souhait d'avoir une direction stable dans l'école. Le syndicat a conseillé que la meilleure démarche soit que le CÉ écrive une lettre, ce que Julie a préparé. La lettre sera signée par la présidente du CÉ et envoyée par courrier et courriel au CSS.

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CÉ-25/26 - 006

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Annie Boisvert, appuyée par tous et résolue que la séance soit levée à 18 h 39.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Tina Champagne, présidente

Annie Orichefsky, directrice